



# ENTRE NOUS

CONTRAT DE VILLE



## L'art de l'éloquence

Beaucoup d'émotion et de tension étaient perceptibles le 24 mai dernier. Pour sa deuxième édition, le concours d'éloquence organisé par le Contrat de ville de Laval Agglo, a fait vibrer le public réuni à la faculté de droit à Laval.

**C**onvaincre, plaider, jouer avec les mots. La parole c'est tout un art ! Et ce ne sont pas les 145 collégiens et 136 lycéens qui ont préparé la nouvelle édition du concours d'éloquence qui diront le contraire.

En partenariat avec le Conseil départemental d'accès au droit de la Mayenne (CDAD 53), les jeunes éloquents de six collèges et de cinq lycées du département ont appris, au fil des semaines, les ressorts subtils de la rhétorique, du beau langage et de l'argumentation.

Encadrés par des étudiants de la faculté de droit de Laval, des avocats, des comédiens et leurs professeurs, les élèves ont préparé leurs discours avec, comme toile de fond, un sujet en lien avec les discriminations, les adages et proverbes, ou l'engagement citoyen.

**Brillants, éloquents, émouvants...**  
Après des pré-finales réalisées dans chaque établissement, 22 collégiens et 11 lycéens se sont affrontés lors de la finale, lors d'une joute oratoire (de 3 à 5 minutes pour les collégiens et de 6 à 8 minutes pour les lycéens) dans laquelle ils ont mis toute leur force de conviction.

Le jury et le public ont été transportés par des discours aussi impressionnants que touchants, abordant de nombreux sujets de société tels que le sexisme, l'écologie, l'esclavage moderne... Au vu de la qualité des prestations, des prix « coup de cœur du jury » ont été ajoutés. Les lauréates Lou Brillet, collégienne, et Faustine Choëf, lycéenne ont remarquablement et respectivement plaidoyé contre l'homophobie et en faveur de l'égalité femme/homme.

### Palmarès 2019

#### LES COLLÉGIENS

Prix de l'éloquence, au collège Louis Launay de Landivy

**Prix éloquence :**  
Lou BRILLET (Alain Gerbault)

**Spécial jury :**  
Morgan COUPÉ (Louis Launay)

**Mérite :**  
Aubin MICHEL (Saint-Joseph)

**Coups de cœur :**  
Noémie FILOCHE (Alain Gerbault)  
Joachim COLLET RONDOUX (Louis Launay)

#### LES LYCÉENS

Prix de l'éloquence, au lycée Ambroise Paré de Laval

**Prix éloquence :**  
Faustine CHOËF (Ambroise Paré)

**1<sup>er</sup> prix spécial jury :**  
Melissa RAMANY (Ambroise Paré)

**2<sup>nd</sup> prix spécial jury :**  
Alicia MORIN (Robert Buron)

**Coup de cœur :**  
Miriam LEMELLE (Saint-Michel)

#### UN LABEL DE CHOIX !

En 2018, pour cette initiative d'éducation à la citoyenneté, Laval Agglo s'est vu décerner le label « **40 ans de la politique de la ville, inventons les territoires de demain** » qui distingue les actions les plus innovantes conduites dans les quartiers prioritaires.